

14^e Session de l'Assemblée générale de l'UICN Ashkhâbâd, URSS, 26 septembre — 5 octobre 1978

E. Relations avec le Conseil international pour la préservation des oiseaux (CIPO)

RECONNAISSANT la valeur de l'intérêt particulier porté partout dans le monde à l'avifaune et l'importance que l'UICN attache au maintien du CIPO en tant que source efficace d'avis et d'expertise dans le domaine de l'ornithologie;

RECONNAISSANT en outre la nécessité pour le CIPO, l'UICN et le Fonds mondial pour la nature d'avoir des contacts de travail étroits et quotidiens;

L'Assemblée générale de l'UICN réunie du **26** septembre au **5** octobre 1978 à Ashkhâbâd (URSS) pour sa 14^e session:

ACCUEILLE AVEC SATISFACTION l'acceptation de principe décidée par le CIPO à sa réunion de juin 1978 à Ohrid, Yougoslavie, de l'invitation de déplacer son siège dès que cela sera possible et de partager un bâtiment avec l'UICN et le WWF en Suisse.